|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021Consultation virtuelle des Conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 20** | **Document C21/48-F** |
| **26 mars 2021** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |
| COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE CONSULTATIF D'éTATS MEMBRESpour le PROJET DE LOCAUX DU SIèGE DE L'UNION |

J'ai l'honneur de transmettre aux États Membres du Conseil le compte rendu des travaux du **Groupe consultatif d'États Membres (Groupe MSAG)**.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE CONSULTATIF D'ÉTATS MEMBRES
POUR LE PROJET DE LOCAUX DU SIÈGE DE L'UNION

|  |
| --- |
| RésuméOn trouvera dans le présent document un compte rendu des travaux menés par le Groupe consultatif d'États Membres pour le projet de locaux du siège de l'Union (Groupe MSAG) depuis son dernier rapport soumis au Conseil.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du rapport et à **donner les indications** qu'il jugera nécessaires.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Décision 588 du Conseil*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0124/en)*;* [*Décision 619 du Conseil*](https://www.itu.int/md/S19-CLADD-C-0005/en)*,* [*Résolution 212 (Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-212-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires; Documents* [*C19/48*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0048/en) *et* [*C20/48*](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0048/en) *du Conseil* |

# 1 Résumé des réunions récentes du Groupe MSAG

Depuis la soumission de son rapport (Document [C20/48](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0048/en)) à la consultation virtuelle des Conseillers tenue en novembre 2020, le Groupe consultatif d'États Membres pour le projet de locaux du siège de l'Union (Groupe MSAG) a tenu deux réunions, sous forme virtuelle, le 12 novembre 2020 et le 25 février 2021, sous la présidence de M. Greg Ratta (États-Unis d'Amérique). Les rapports complets de ces réunions sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/fr/hq-building/Pages/default.aspx> (accès réservé aux titulaires d'un compte TIES). On trouvera ci-après un compte rendu de ces réunions.

1.1 À sa **12ème réunion** (12 novembre 2020), le Groupe MSAG a examiné le rapport sur les progrès réalisés concernant le projet figurant dans le Document C20/7(Rév.1), passé en revue les neuf points du registre des risques révisés entre août et septembre, demandé des éclaircissements sur le rapport de SPG Intercity (Documents [C20/77](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0077/en) et [C20/INF/20](https://www.itu.int/md/S20-CL-INF-0020/en)) concernant la stratégie à suivre pour mettre la Tour en vente de manière optimale et abordé les incidences du COVID sur la conception de l'espace de travail décrites dans le Document [C20/INF/21](https://www.itu.int/md/S20-CL-INF-0021/en).

Pour mémoire, un registre des risques est un outil qui constitue une bonne pratique dans le cadre de la gestion d'un projet permettant d'identifier et de gérer les risques. Le registre des risques contient les réponses à la question "qu'arriverait-il si <x> se produit et quel en serait le coût?". Les points examinés pendant cette réunion portaient sur les possibles incidences de la pandémie de COVID-19 sur la conception du nouveau bâtiment du siège ou sur le calendrier de construction, les dispositions relatives à la sécurité prévues en dehors de la parcelle appartenant à l'UIT et l'optimisation de la valeur de la Tour lors de sa vente.

Le Groupe MSAG a examiné la proposition de SPG Intercity qui a été étudiée plus avant lors de la seconde consultation virtuelle des Conseillers tenue plus tard en novembre. Les discussions du Groupe MSAG ont essentiellement visé à mieux comprendre pourquoi l'option de cession-bail est souhaitable pour l'UIT.

S'il est trop tôt pour évaluer toutes les incidences de la pandémie de COVID-19, Mme Dobbelstein a répété que le nouveau bâtiment, selon la capacité actuelle, ne pouvait pas accueillir le personnel existant dans l'éventualité où il serait nécessaire d'instaurer une distance de deux mètres entre chaque personne, sauf si le nombre moyen quotidien de membres du personnel sur place peut être réduit d'au moins 33% moyennant une modification de la politique concernant l'attribution des bureaux et de la politique sur le télétravail.

1.2 À sa **13ème réunion** (25 février 2021), le Groupe MSAG a de nouveau procédé à une analyse détaillée du registre des risques (au 14 juillet 2020), et 16 des 102 éléments figurant dans le registre ont fait l'objet de discussions approfondies, en lien avec les catégories suivantes: risques liés à la continuité des activités, gestion du changement, communication, risques extérieurs, financement, questions juridiques, passation de marchés et gestion des contrats, et programme (portée des travaux). Dans la plupart des cas, à l'issue de la discussion, le secrétariat est convenu d'apporter des précisions au registre.

Mme Dobbelstein a en outre présenté au Groupe MSAG des informations actualisées sur l'état d'avancement du projet, avec les indications suivantes:

• Le contrat de prêt est en cours d'achèvement et sa signature devrait avoir lieu en mars.

• La portée des travaux qui a été soumise à la mission suisse en novembre 2019 a été approuvée en janvier 2021. Elle a été élargie afin d'intégrer l'application des recommandations UN-MOSS à un périmètre plus vaste (rue Montbrillant, avenue de France et avenue G. Motta) et la mise en œuvre de mesures de sécurité supplémentaires dans le Parking des Nations. La portée de l'étude couvre en outre les exigences de tous les voisins. Un calendrier détaillé pour cette activité figurera dans le rapport sur le nouveau bâtiment qui sera présenté à la consultation virtuelle des Conseillers en juin 2021. Le coût de la mise en œuvre des mesures de sécurité dans le domaine public n'est pas compris dans le coût approuvé pour le nouveau bâtiment, mais une somme a été affectée à cet effet dans le registre des risques. Les négociations portant sur une possible répartition des coûts entre toutes les parties auront lieu lorsque l'étude de faisabilité aura été achevée.

• Le projet de document contenant la conception détaillée soumis par l'architecte a été reçu fin janvier et l'UIT procède actuellement à la rédaction des observations qui seront traitées dans le cadre de la soumission finale prévue en mars.

• Le plan de mise en œuvre pour les conditions de travail du personnel comprendra les politiques applicables pendant la période de relogement et lorsque le nouveau bâtiment sera occupé. Le processus d'appel d'offres a été mené à bien et le contrat devrait être signé avec l'entreprise retenue qui est spécialisée dans les conditions de travail du personnel. Les premiers résultats seront prêts à temps pour pouvoir présenter de premiers commentaires aux conseillers en juin.

Le Groupe MSAG a recommandé au secrétariat d'indiquer explicitement, dans la comparaison des coûts de fonctionnement et des coûts d'entretien de la Tour, que le calcul a été fait sur la base de la superficie des espaces de bureaux (et non sur la base d'une analyse de marché).

Le Président a informé le Groupe MSAG que les questions soulevées par le Groupe lors des consultations virtuelles des Conseillers ont été examinées par le GTC-FHR. Le secrétariat a proposé de verser 3,6 millions CHF supplémentaires sur le Fonds pour le registre des risques provenant des économies réalisées en 2020, si celles-ci sont disponibles. Aucune décision n'a encore été prise concernant ce financement supplémentaire. La décision finale doit être prise par le Conseil. Les participants ont salué les efforts déployés par le secrétariat pour financer le Fonds.

# 2 Questions appelant l'attention du Conseil

Le Groupe MSAG n'a recensé aucune nouvelle question appelant l'attention du Conseil.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_